Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-067

Attribution de lots aux élèves de classes élémentaires
(Éducation)

7.10
Rapporteur : Sébastien LEROUX

Nombre de membres en exercice	**39**
Nombre de présents	**22**
Nombre de pouvoirs	**11**
Votants	**33**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, après l'absence de quorum constaté lors de la séance du vendredi 20 juin 2025 s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient excusés
André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIERE, Nelson FONSECA

Étaient absents
Fouzia KAMAL, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Jacques ALIM,

Pouvoirs
Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Josette PHILIPPE donne procuration à Caroline IFTEN, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, François JAGUIN donne procuration à Hélène BARBE, Ratko KLISURA donne procuration à Sophie WILLEMIN, Silvia COUSIN donne procuration à Chantal DESEYNE, Yucel KISA donne procuration à Caroline VABRE, Amber NIAZ donne procuration à Huguette POISSON, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime DAVID.

Il est décidé de renouveler l'opération d'acquisition de livres non scolaires, pour la rentrée scolaire 2025 2026. Chaque élève de Dreux, disposera d'un carnet de bons de 30€ pour l'achat de livres non scolaires à la Rose des Vents.

Les bons seront nominatifs et concernent tous les élèves du cycle élémentaire soit 2 760 x 30 € pour une somme totale de 82 800 €.

À titre d'information, vous trouverez ci-dessous, un récapitulatif de l'utilisation des bons, par année scolaire :

Année scolaire	Nombre d'élèves concernés	Nombre total de bons de 10€	Nombre de bons utilisés	Budget dépensé
2021/2022	2 758	8 274	70% soit 5 734	57 340€
2022/2023	2 787	8 361	67% soit 5 607	56 070€
2023/2024	2 779	8 337	69.3% soit 5 777	57 770€
2024/2025	2 755	8 265	46.5% au 29/03/25	38 430€

Vu l'avis de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,
LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Sébastien LEROUX,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, moins 6 abstentions, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE (pouvoir à Caroline IFTEN), Chérif DERBALI (pouvoir à Pascal ROSSION), Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN.

- Autorise la distribution des lots de 30 € par élève des classes élémentaires.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le 3 juillet 2025
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 3 juillet 2025

Le Maire,
Conseiller régional,

MAIRIE DE DREUX (EURE-ET-L...)

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250630-DEL2025-067-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025